

Lycée Guébré Mariam

La structure du collège à la rentrée 2017/2018

Effectifs à ce jour:

18 divisions, 450 élèves

En 2017/2018:

5 divisions de 6^{ème}

5 divisions de 5^{ème}

4 divisions de 4^{ème}

4 divisions 3^{ème}

Les grands principes du système éducatif français

*« Tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. »
Article L. 111-1 du Code de l'éducation*

NE LAISSER PERSONNE AU BORD DU CHEMIN : ECOLE INCLUSIVE

ACCOMPAGNER CHAQUE ELEVE VERS SA PLUS HAUTE REUSSITE :
EXCELLENCE SCOLAIRE

INTEGRER LES PARENTS A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT :
CORESPONSABILITE EDUCATIVE

« L'ELEVE EST AU CENTRE DU SYSTEME EDUCATIF »: CLIMAT
SCOLAIRE ET DEMOCRATIE SCOLAIRE

NE LAISSER PERSONNE AU BORD DU CHEMIN : ECOLE INCLUSIVE

C'EST A L'ECOLE DE S'ADAPTER AUX BESOINS DE CHAQUE ELEVE,
NON A L'ELEVE DE S'ADAPTER A L'ECOLE

MISE EN PLACE, A COTE DES HEURES DE COURS EN CLASSE
COMPLETE, D'HEURES DE GROUPE, D'ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE

NE LAISSER PERSONNE AU BORD DU CHEMIN : ECOLE INCLUSIVE



PPRE : Programmes Personnalisés de Réussite Educative

→ Soutien disciplinaire, aide aux devoirs, soutien méthodologique

→ Contrat signé avec la famille

→ Actuellement 65 élèves de toutes les classes du collège en bénéficient

FORUM DES MATHS : ouvert à tous les élèves sur des créneaux horaires spécifiques à chaque classe. Sur la base du volontariat, soutien ou approfondissement

COURS DURANT LES VACANCES : en partenariat avec l'Alliance, sur la base du volontariat.

ENTRETIENS INDIVIDUELS D'ORIENTATION : avec le professeur principal, chaque professeur, le proviseur ou le proviseur adjoint

ACCOMPAGNER CHAQUE ELEVE VERS SA PLUS HAUTE REUSSITE : EXCELLENCE SCOLAIRE



EXIGENCES SCOLAIRES : résultats en validation des compétences attendues sur chaque niveau

EVALUATION PAR NOTATION ET PAR COMPETENCES : travail, participation en classe, autonomie de l'élève

PALIERES ET RENDEZ-VOUS D'ORIENTATION : a différents moments de la scolarité des élèves, des décisions d'orientation devront être prises

PROJET D'ORIENTATION : chaque élève devra se donner un objectif d'orientation (d'étude, de filière post-bac) avec l'aide des équipes du lycée

ACCOMPAGNER CHAQUE ELEVE VERS SA PLUS HAUTE REUSSITE : EXCELLENCE SCOLAIRE



OBJECTIF IMMEDIAT : le lycée

Filières du bac général

- Littéraire : spécialités mathématiques, langues vivantes approfondies (Anglais, allemand, espagnol), théâtre
- Economiques : sciences sociales et politiques
- Sciences : spécialités mathématiques, sciences physiques, SVT

OBJECTIFS A MOYEN TERME : l'enseignement supérieur

- Classes préparatoires : écoles d'ingénieur, de commerce
- Filières 2 ans : IUT, DUT, BTS
- Ecoles : classes préparatoires intégrées, architecture...
- Université : médecine, droit, économique, sciences, lettres...

ACCOMPAGNER CHAQUE ELEVE VERS SA PLUS HAUTE REUSSITE : EXCELLENCE SCOLAIRE



- Taux de réussite : 100%

Série	Candidats	Admis		Mentions							
		Nombre	%	TB	%	B	%	AB	%	Total	%
Série S	46	46	100%	11	23,91%	11	23,91%	9	19,56%	31	67,39%
Série ES	22	22	100%	3	13,6%	7	31,82%	8	36,36%	18	81,82%
Série L	5	5	100%	0	0%	1	20,00%	1	20,00%	2	40%
Total Lycée	73	73	100%	14	19,17%	19	26,03%	18	24,65%	51	69,86%

COLLÈGE

INTEGRER LES PARENTS A LA VIE DE L'ETABLISSEMENT : CORESPONSABILITE EDUCATIVE

Participation des parents aux instances de l'établissement (APE) :

- Conseil d'établissement
- Conseil consultatif
- Conseil d'école

Responsabilité partagée :

- Suivi scolaire et éducatif
- Dialogue et écoute
- Projet d'établissement

« L'ÉLÈVE EST AU CENTRE DU SYSTÈME ÉDUCATIF »: CLIMAT SCOLAIRE ET DEMOCRATIE SCOLAIRE

APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETÉ :

- Autonomie progressive : travail, exercice de responsabilité
- Maison des lycéens/ maison des collégiens

PÉDAGOGIE POSITIVE :

- Mettre l'accent sur les réussites plus que sur les échecs
- Invitation au progrès et souci de la motivation personnelle

CLIMAT SCOLAIRE :

- Respect partagé
- Autorité bienveillante
- Attention aux besoins et aux profils particuliers

- Des **programmes du collège ont été écrits** par cycles à partir d'un **nouveau socle commun**, qui présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire.

Cycle 3 - Consolidation

CM1 - CM2 - 6^e

Cycle 4 - Approfondissements

5^e - 4^e - 3^e

- Une **évaluation** avec des objectifs plus explicites, pour aider les élèves à progresser en précisant leurs acquis et ce qu'ils doivent approfondir.
- Des **grilles horaires** équilibrées
- Des **modalités d'apprentissage** différentes pour aborder les connaissances des programmes :
 - sous la forme d'un **accompagnement personnalisé** (AP) pour tous les élèves, étendu à chaque niveau de classe du collège ;
 - sous la forme de projets conduisant à une réalisation concrète dans les **enseignements pratiques interdisciplinaires** (EPI) au cycle 4.

Le nouveau socle commun

➤ 5 domaines de formation

➤ Des objectifs dans chacun d'eux

1. Les langages pour penser et communiquer

Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

2. Les méthodes et outils pour apprendre

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale

3. La formation de la personne et du citoyen

4. Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques

Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

COLLÈGE

L'évaluation des acquis des élèves

L'objectif principal de l'évaluation est de montrer aux élèves **ce qu'ils maîtrisent déjà**, et dans quelle mesure, et **ce qu'ils doivent encore travailler** pour parvenir à une maîtrise suffisante des objectifs fixés. Cette évaluation doit donc être **bienveillante** pour faire un état des lieux objectif. Avant de faire un **bilan** des acquis, l'évaluation doit participer à la **formation**.

Le **livret scolaire** de chaque élève l'accompagnera du CP à la 3^e, permettant ainsi un **suivi des acquis** sur toute la scolarité obligatoire. Il comportera des informations sur les résultats et les progrès de l'élève, les modalités spécifiques d'accompagnement et les projets mis en œuvre dans le cadre des EPI ou des parcours.

À la fin du collège, le **diplôme national du brevet** (DNB) est décerné aux élèves en fonction de leur niveau de maîtrise du socle commun et des résultats à un examen en fin d'année de 3^e.

L'organisation des enseignements

À CHAQUE
CLASSE SON
EMPLOI
DU TEMPS

6^e



5^e



4^e



3^e



	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
Mathématiques	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3 h	3 h	3 h	3 h 30
Langue vivante 1	4 h	3 h	3 h	3 h
Langue vivante 2	-	2 h 30	2 h 30	2 h 30
Sciences de la vie et de la Terre		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Sciences physiques	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Technologie		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Éducation physique et sportive	4 h	3 h	3 h	3 h
Arts plastiques	1 h	1 h	1 h	1 h
Éducation musicale	1 h	1 h	1 h	1 h

Cours de latin : destinés aux élèves de 5^e et 4^e à raison de 2h/semaine.

Atelier Théâtre animé par Mme Combe : destiné à tous les élèves de 2nde le mardi de 12h30 à 14h.

Club d'Arts plastiques..

Cours de chinois : destinés aux élèves de 2nde et 1^{ère} le samedi matin.

Atelier d'astronomie : destiné aux élèves de Terminales exclusivement,

Cours de baseball : destinés à tous les élèves du Collège et Lycée, animés par M. Jacquot le mardi de 17 à 18h30 et le mercredi de 12h30 à 13h30.

Cours de self-défense : destinés aux adultes (parents et personnel du Lycée) et animé par M. Gleize, les lundis et jeudi de 17h30 à 18h30 (salle Motricité).

Atelier Batucada (percussions brésiliennes) : destiné aux élèves et adultes (parents et personnel) du secondaire,

Des marges de manœuvre

Des moyens pour travailler en groupes ou faire intervenir plusieurs professeurs sur le même cours

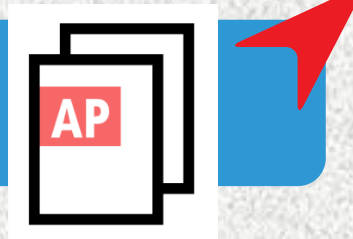
Les moyens horaires accordés par l'établissement vont permettre, bien sûr, d'assurer les cours, mais vont aussi comporter un supplément pour la mise en place de **groupes à effectifs réduits** ou d'**interventions conjointes** de plusieurs professeurs pendant le même cours (accompagnement personnalisé, soutien personnalisé et aide individualisée)

Ces aménagements pourront s'appliquer à n'importe quel cours.

Ce supplément de moyens ne peut pas être utilisé pour ajouter des heures obligatoires pour les élèves.

Les enseignements complémentaires

L'accompagnement personnalisé (AP)



Accompagner un élève dans ses apprentissages consiste à lui permettre de progresser de façon autonome et à lui montrer comment surmonter les difficultés, présentes ou auxquelles il pourra être confronté. **Tous les élèves sont concernés.**

Les temps d'AP sont une occasion privilégiée d'utiliser **différentes modalités pédagogiques** : médiation entre élèves, tutorat, séances d'entraînement...

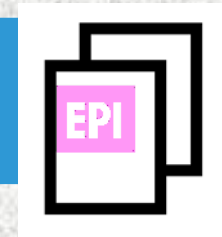
Ils permettent de **diversifier les types de regroupements d'élèves** : groupe classe, groupes de besoins, groupes de compétences... selon les choix des équipes enseignantes et en fonction des besoins repérés.

Les heures d'AP restent avant tout des heures de cours.

L'accompagnement personnalisé s'inscrit dans le cadre général de l'accompagnement pédagogique, qui vise **l'inclusion scolaire de tous les enfants** et cherche à **soutenir leur capacité à apprendre et à progresser.**

Les enseignements complémentaires

Enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI)



Les EPI se fondent sur des **démarches de projet interdisciplinaires** conduisant à des **réalisations concrètes** individuelles ou collectives.

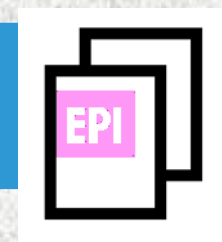
Ils permettent aux élèves de **mieux comprendre** ce qu'ils apprennent en le mettant en **pratique**, et de mieux maîtriser les **rappports entre les différents savoirs** en s'appuyant sur **plusieurs disciplines**, comme le font les situations de la vie quotidienne.

En EPI, les élèves vont préparer et mener des **projets** aboutissant à des **productions**, seuls ou en groupes.

Les heures d'EPI restent avant tout des **heures de cours**.

Les enseignements complémentaires

Les thématiques d'EPI



Les parcours éducatifs

Au cours de leur scolarité, les élèves suivent **quatre parcours éducatifs**.



Le **parcours citoyen** se construit autour du nouvel enseignement moral et civique, d'une éducation aux médias et à l'information. La participation et les initiatives des élèves dans les actions favorisant la formation du futur citoyen sont encouragées.



Le **parcours Avenir** permet de la 6^e à la terminale de construire son parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.



Le **parcours d'éducation artistique et culturelle** (PEAC) permet d'acquérir une culture artistique personnelle tout en diversifiant ses moyens d'expression.



Le **parcours éducatif de santé** permet d'explicitier ce qui est offert aux élèves en matière de santé, dans les domaines de l'éducation, la prévention et la protection.

Le nouveau DNB

- À partir de 2017, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) repose sur le contrôle continu et trois épreuves obligatoires passées en fin du cycle 4 (classe de troisième) :
- une épreuve orale pendant laquelle l'élève présente un projet travaillé dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou d'un des parcours éducatifs, permettant notamment d'évaluer la qualité de l'expression orale
- une épreuve écrite portant sur le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique
- une épreuve écrite portant sur les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique-chimie et la technologie

● Les principales nouveautés du brevet

- L'évaluation des huit composantes du socle commun de compétences, de connaissances et de culture entre dans le calcul des points pour l'obtention du DNB
- La physique-chimie, les sciences de la vie et de la Terre et la technologie sont désormais évaluées lors d'une épreuve terminale.
- 8 heures d'épreuves écrites contre 7 heures aujourd'hui.
- Une épreuve orale portant sur un sujet abordé par l'élève dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou de l'un des parcours (éducation artistique et culturelle, Avenir et citoyen).
- Une cérémonie républicaine de remise des diplômes aux élèves.

● Trois épreuves

- **Deux épreuves écrites**
- La première épreuve porte sur les programmes de **mathématiques** (2 heures) et de **sciences expérimentales et de technologie** (1 heure)
- La deuxième épreuve porte sur les programmes de **français** (3h), d'**histoire-géographie-enseignement moral et civique** (2h)

● Une thématique commune

- Une première partie (3 heures) consacrée aux compétences d'analyse et de compréhension de documents et de maîtrise de différents langages
- Une seconde partie (2 heures) dédiée à la maîtrise orthographique de la langue écrite et à la capacité de rédiger
- Des questions identifiées pour chaque discipline
- Une dictée et un exercice de réécriture
- Un travail d'écriture d'invention ou de réflexion, au choix

● Une épreuve orale

- **Une nouvelle épreuve orale** de 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien)
- De nouvelles compétences évaluées, adaptées aux exigences de la poursuite d'études et du monde actuel : expression orale, conduite de projet, travail en équipe, autonomie.
- La maîtrise de la langue au cœur de cette nouvelle épreuve : la qualité de l'expression orale vaut pour la moitié des points.
- Des collégiens impliqués : l'élève présente un projet interdisciplinaire qu'il a conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des parcours d'éducation artistique et culturelle, Avenir et citoyen. L'élève choisit le projet qu'il souhaite présenter ; l'évaluation du travail fait et des connaissances acquises dans le cadre du projet vaut pour la moitié des points.

Le socle commun

- Les composantes du socle commun
- Le socle commun s'articulera en **cinq domaines de formation** définissant les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire :
- les langages pour penser et communiquer ;
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen ;
- les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- les représentations du monde et l'activité humaine.

● L'évaluation du socle commun représente 400 points.

● La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3e trimestre de la classe de 3e :

● Maîtrise insuffisante (10 points)

● Maîtrise fragile (25 points)

● Maîtrise satisfaisante (40 points)

● Très bonne maîtrise (50 points)

● Les épreuves de l'examen représentent 300 points.

● Les mathématiques, les SVT, la physique-chimie et la technologie sont évaluées sur 100 points

● Le français, l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique sont évalués sur 100 points

● L'épreuve orale est évaluée sur 100 points

● APRES LA CLASSE DE TROISIEME

- La seconde générale et technologique : année d'orientation

→ Choix des filières du bac général

→ Approfondissement du projet d'orientation

→ Après la seconde :

→ Baccalauréats scientifique, littéraire et économique

→ Accompagnement vers le post-bac : partenariats avec des écoles et universités, écoles d'ingénieur, sciences po...